



Régisseur-régisseuse des collections

Catégorie B

Employeur : Rennes Métropole

Direction :

Direction de la Culture

Effectif : 498 postes permanents

Leur raison d'être : Composée de services centraux mutualisés, de 6 équipements culturels municipaux et de 3 équipements culturels métropolitains, la Direction de la Culture contribue à définir et met en œuvre la politique culturelle de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole, dans le cadre des orientations fixées par les élus : permettre l'accès à tous les publics à une offre culturelle et patrimoniale de qualité, accompagner les acteurs culturels et artistiques, contribuer à l'innovation et aux transitions sociétales et environnementales.

Équipement :

Les Champs Libres

Effectif : 498 postes permanents

Leur raison d'être : Fondés sur l'ambition de donner l'accès le plus large possible à la culture et aux savoirs, Les Champs Libres sont le plus grand établissement culturel en Bretagne. Ils accueillent chaque année plus d'un million de personnes. Les Champs Libres constituent un service en régie de Rennes Métropole, ils sont constitués de la Direction générale, de la Bibliothèque et du Musée de Bretagne. L'ensemble de ces entités contribue, sur son champ de compétences, à la feuille de route de l'établissement.

Service :

Musée de Bretagne

L'équipe : Situé dans les Champs Libres, le Musée de Bretagne est l'institution muséale de référence dédiée à la société bretonne et ses évolutions. En tant que musée de France, il a pour missions de : conserver, étudier et enrichir le patrimoine ; le rendre accessible auprès du plus grand nombre. Il concourt à la mise en œuvre du projet d'établissement des Champs Libres (projets transversaux) et de projets spécifiques déclinés dans son PSC. L'équipe est organisée en 3 pôles principaux – collections, expositions, action culturelle.

Effectif service : 27 postes permanents

Le sens de ce poste :

Au sein du pôle collections et plus précisément de la cellule régie-conservation préventive, sous l'autorité du ou de la responsable de pôle, le régisseur ou la régisseuse des collections contribue à la mise en œuvre de la bonne conservation des collections et à leurs mouvements, en particulier la régie des prêts extérieurs. Il ou elle participe aux grands chantiers mis en œuvre par le musée, en particulier les actions préalables au transfert vers les futures réserves. Il ou elle travaille en étroite coordination avec l'ensemble du pôle collections et avec les prestataires des chantiers en cours. L'équipe est composée de trois agents (deux titulaires et un agent en contrat renfort temporaire).

Vos principales missions :

1-Assurer la régie des prêts extérieurs et mouvements de collections (40%)

- Gérer les demandes de prêts, rédiger les documents de prêts (convention, liste d'œuvres ...)
- Préparer les collections : constats d'état, conditionnement, jusqu'à la prise en charge par l'emprunteur
- Suivre les dossiers de prêts jusqu'au retour et documenter les mouvements dans la base de données Flora
- Participer aux mouvements internes de collections (refonte des parcours permanents du musée, expositions temporaires) en lien avec la régie des expositions

2-Participer aux grands chantiers de collections mis en œuvre par le musée (30%)

- Participer à la préparation des collections en vue du déménagement vers les nouvelles réserves (prélèvement, constat d'état, réalisation ou amélioration de conditionnements simples, relocalisation, organisation du stockage ...) et à leur redéploiement
- Participer aux chantiers de collections courants (récolement ...)
- Travailler en bonne collaboration avec les prestataires associés aux chantiers (restaurateurs, techniciens de conservation préventive, logisticiens)

3-Participer à la mise en œuvre courante de la politique de conservation préventive et curative des collections (20%)

- Assurer la gestion matérielle courante des collections
- Effectuer les sorties et rangements de collections : rangement en réserve des collections après acquisition / numérisation, constats d'état, conditionnement, saisie des informations dans Flora
- Assurer l'entretien courant des collections : dépoussiérage / nettoyage, participation aux actions de conservation préventive, participation au marquage
- Surveiller les conditions de conservation des lieux de conservation et des collections (veille sanitaire, climat des réserves, détection des dysfonctionnements et des altérations ...)

4-Participer au fonctionnement courant de la cellule (10%)

- Seconder le ou la responsable de pôle pour le reporting, le suivi administratif, budgétaire et les bilans
- Participer avec la cellule aux réunions et groupes projets : réunions avec les prestataires, groupes projets ; être force de proposition
- Participer ponctuellement à des actions de valorisation des activités de la cellule régie : participation aux événements de la programmation du musée (Nuit des Musées, Journées européennes du patrimoine et du patrimoine ...), visites de réserves

Compétences :

Les compétences relationnelles

- Sens du travail en équipe et de l'adaptation
- Goût pour la communication
- Rigueur, organisation et polyvalence

Les compétences nécessaires pour la prise de poste

- Connaissance du fonctionnement des musées et du cadre réglementaire
- Connaissance et expérience pratique en conservation préventive
- Connaissance des principes de conservation- restauration, dont règles de sécurité et protocoles
- Connaissance des principes de régie des collections

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste

- Connaissance des orientations et de l'organisation du Musée de Bretagne et de Rennes Métropole, ainsi que le contexte local, régional et national
- Maîtrise des outils informatiques et logiciels dédiés (base de données de gestion des collections)

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 35h ou 37h30 + 15 RTT

Lieu de travail multisites : Musée de Bretagne / Les Champs Libres + réserves extérieures du musée (CCAA, ARP, Retardais, ZAC du Hil ...)

Matériel(s) à disposition : matériel informatique + EPI (blouses, gants, masques ...) + DECT ou PTI si travail en itinérance

Missions de suppléance : continuité de l'activité à prévoir au niveau de la cellule

Télétravail : ponctuel (2 jours par mois)

Autres : présences ponctuelles soir et week-end sur événements particuliers au musée, déplacements ponctuels (convoiements échelle régionale voire nationale)

N° du poste : TM_90414

Date de mise à jour de la fiche de poste : 15/05/2025

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques

Parcours : 2

Éléments complémentaires de rémunération :